

Le conseil municipal de BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY
s'est réuni le vendredi 13 octobre 2023 à 18H00
en Mairie de BROYE

Étaient présents : Yves BERTHET, Nadège BODOIGNET, Daniel CERCLEY, Jean François CERCLEY, Benjamin MIGNEROT, Gaëlle MOUCHOT, Régis MUZARD, Stéphanie ROUX, Alain SCHATT

Étaient absents : Erick DEQUAIRE, Nadège BODOIGNET, Benjamin MIGNEROT

Pouvoirs : Nadège BODOIGNET à Stéphanie ROUX et Benjamin MIGNEROT à Jean François CERCLEY

Mr Yves BERTHET a été nommé secrétaire.

Un point supplémentaire doit être inclus dans l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande, dès le début de la séance, l'autorisation aux membres du conseil de délibérer sur la position présentée ci-dessous. L'assemblée délibérante donne majoritairement son acceptation pour aborder les points suivants :

1/ Projet Village d'Avenir : Création de liaisons douces entre Pesmes, Broye-Aubigny-Montseugny et Sauvigny les Pesmes.

Le MAIRE informe que **Le plan France Ruralités**, annoncé par le gouvernement le 15 juin 2023, a pour objectif **d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des territoires ruraux**.

Il se décline selon 4 axes qui permettront d'accompagner les communes en matière d'habitat, de mobilités, services au public, transition écologique et énergétique, gestion de l'eau, de patrimoine et encore d'attractivité économique.

Un des axes sera consacré à un meilleur soutien des communes rurales selon les classifications de densité 5, 6 et 7 de l'INSEE (cf. grille en pièce jointe), de moins de 3 500 habitants, non labellisées Petite Ville de Demain , porteuse d'une dynamique globale dans la conduite de leurs projets du quotidien. Ce programme d'ingénierie dénommé "Village d'Avenir" s'appuiera sur le recrutement de 2 chefs de projets à l'échelle du département de la Haute-Saône, placés sous l'autorité de Monsieur le Préfet, qui auront pour mission d'accompagner les mairies dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets.

PESMES, bourg centre, est centrale dans son bassin de vie tant pour l'éducation (Collège, Ecole, Stade, Gymnase) qu'au niveau économique (commerces, zone artisanale), ainsi qu'au niveau médical (Maison de Santé).

PESMES souhaite déposer un dossier « *De la SAONE A L'OGNON, les liaisons douces du quotidien* » avec les communes de SAUVIGNEY-LES-PESMES, BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY associées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :

- DE CANDIDATER avec les communes de SAUVIGNEY-LES-PESMES et PESMES pour le dossier liaisons douces.
- D'AUTORISER le maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires.

Avis favorable à l'unanimité

2/ Affouages

Taxe d'affouage : 35 €

2/ Questions diverses.

- Devis chariot de l'entreprise CPMAT&VALCO pour déplacer les tables rondes de la salle des fêtes de Broye les Pesmes : 550.78 € TTC

Avis favorable à l'unanimité

- Devis de la Localerie Pesmoise pour un panier garni pour nos anciens

33,15 € TTC pour le panier Femmes

35,65 € TTC pour le panier Homme

Avis favorable à l'unanimité

- Repas des anciens : demander devis à l'Ets DEGREZ et l'Ets MATRAT PETOT

- Réparer l'affichoir de l'église de Montseugny

- Voir si possibilité pour agrandir l'entrée du chemin rural à Montseugny (devant chez Chourlin)

- Problématique chats errants à Aubigney

La séance est levée à 19H11

Le Maire,

Jean François CERCLEY